

LE LIBRE ARBITRE

Le libre arbitre est la fonction indispensable à la véritable responsabilité.

Le plus souvent (en fait apparemment toujours) nos actes et réactions apparaissent aux psychologues totalement dictés par nos contenus mentaux inconscients. Ils sont surtout orientés et dimensionnés en fonction des mémorisations associées et les souvenirs des plaisirs et déplaisirs les ayant accompagnés.

En psychologie on a tellement l'habitude de traquer les contenus inconscients et leurs effets que j'avoue pour ma part négliger le conscient. Les éléments de ce dernier n'ont pourtant aucune raison de ne pas intervenir dans la prise de décision.

Si l'on réagit à une situation on le fera donc au moins en fonction :

1) de ce dont on est conscient, c'est à dire :

- a - de la situation, (action nécessaire, urgence) ;
- b - de l'espace disponible ;
- c - du ou des interlocuteurs, spectateurs ;
- d - des moyens humains et techniques nécessaires et ceux disponibles avec ce que l'on connaît de leurs qualités ;
- e - de si on sait faire ou pas.

2) de ce que l'on subit inconsciemment :

- a - la charge émotionnelle créée par la situation, les risques et conséquences ;
- b - l'automatisme des mouvements et réflexes ;
- c - les sentiments bons ou mauvais qu'inspirent les présents et leurs poids sur le devenir du sujet ;
- d - l'appréhension à utiliser certains moyens techniques et les doutes sur les personnes ;
- e - l'intérêt et plaisir / déplaisir accompagnant le souvenir des expériences précédentes.

Le libre arbitre se présenterait ainsi comme une analyse qui va conduire vers la prise de décision sur le même principe que le raisonnement.

Une constellation synaptique (CS) se forme sur les sensations par l'association aux mémorisations permettant d'abord la reconnaissance de ce qui est senti et qui vont devenir perceptions du fait du plaisir / déplaisir des souvenirs similaires.

Se forme ensuite la CS de "ce qui pourrait ou devrait être", puis celle représentant l'écart entre les deux premières, pour "décider" de l'action à entreprendre avec celle des conséquences qui permet à l'expert judiciaire de déclarer le justiciable responsable de ses actes.

Le nombre de rotation entre CS de la sensation jusqu'à celle des conséquences exprime la qualité de la réflexion / décision et est fatalement en lien avec la profondeur du soi, c'est à dire l'importance de l'élargissement du champ de conscience par intégration d'éléments inconscients ; le "processus d'individuation" de Jung.

Le libre arbitre se présenterait donc plutôt comme un processus qualifiant le niveau de bien fondé d'une décision et pas comme une fonction mentale directement accessible.